

Expressions

Numéro 100 - mai 2021 - 1 euro

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires

ENSEMBLE
ON EST
FORT·ES

les informations générales
solidaires.org

La formation nationale (CEFI)
solidaires.org/Le-CEFI

Les utopiques, revue de réflexion de Solidaires
www.lesutopiques.org

La petite boîte à outil sur les conditions de travail
la-petite-boite-a-outils.org

La liste et les contacts des syndicats
solidaires.org/Les-structures-de-branche

La liste et les contacts des solidaires locaux
solidaires.org/Les-Solidaires-locaux



Et voir sur le site :

Expressions Solidaires sur
solidaires.org/Expressions-solidaires

Journal de lutte à lire, à partager et à coller !

Directrice de publication : Murielle Guilbert
Coordination générale du numéro : Simon Duteil et Julie Ferrua
Coordination graphique : Anaïs Enjalbert
Secrétariat de rédaction : Juliette Vella
Graphisme : Atelier du bonjour

Ont participé : Solidaires 05, 06, 31, 44, Guyane, le GT Chômage et Précarité,
la commission Femmes, SUD Culture et Médias Solidaires,
Solidaires Etudiant-es, Solidaires Précaires 76, SUD Santé Sociaux,
SUD Education, VISA, le Secrétariat National.



Occupons, occupons, OCCUPONS, partout occupons !

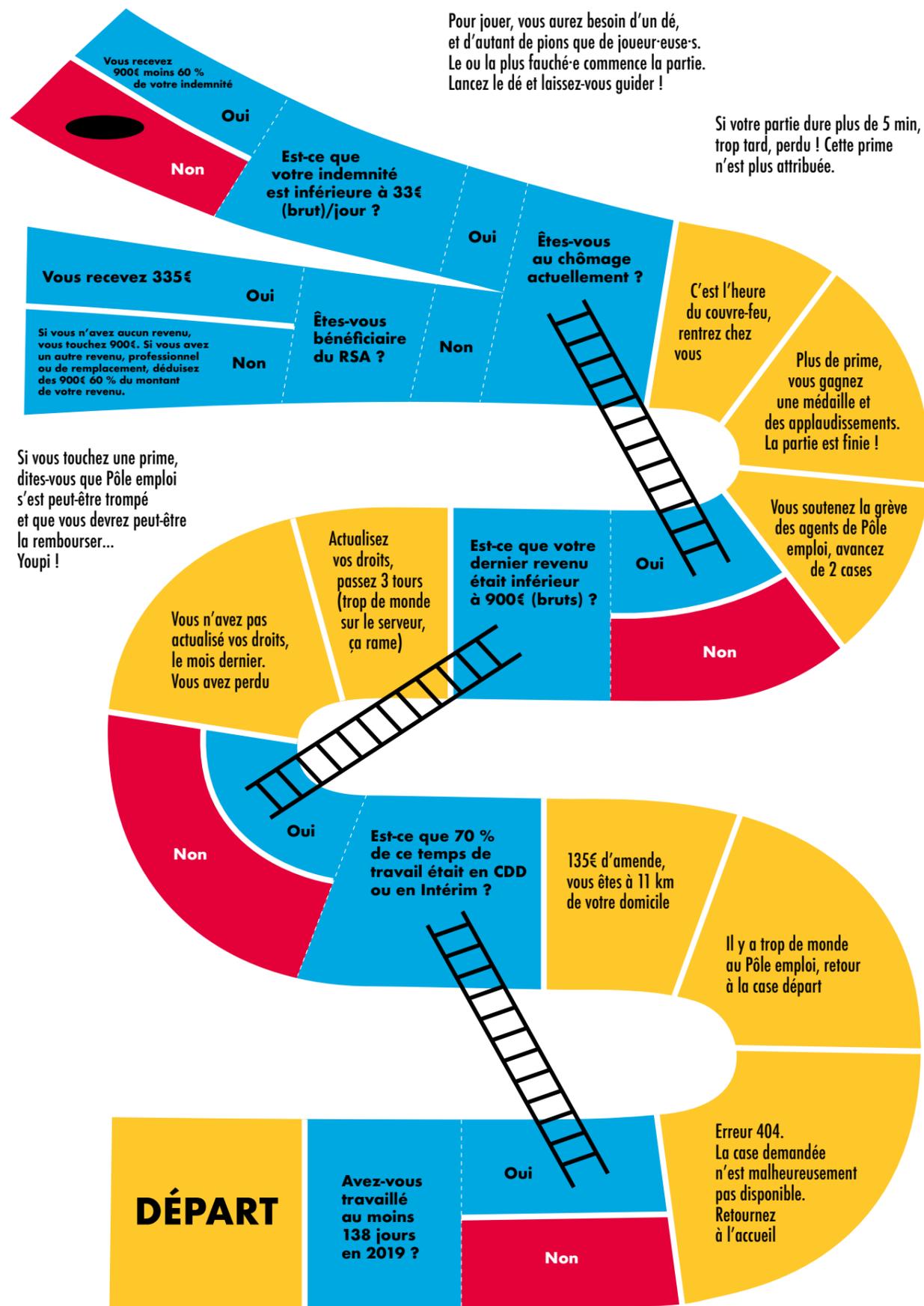
Cela a commencé le jeudi 4 mars 15h par l'occupation du théâtre de l'Odéon, et un appel à « occuper, occuper, occuper ». Aujourd'hui ce sont plus de 100 lieux culturels qui sont occupés et qui s'organisent dans la coordination nationale des lieux occupés. Cela fait un an que nous, les travailleur·ses de la culture, de l'évènementiel et du tourisme, sommes dans l'incapacité de travailler et de vivre de nos métiers et le 4 mars lors d'une manifestation « Culture en colère » plusieurs personnes vont occuper l'Odéon.

Très vite les occupations naissantes ont la volonté de durcir le mouvement en se multipliant sur le territoire. Des assemblées générales ouvertes au plus grand nombre s'organisent partout en France, des actions coups de poings sont faites. Ainsi à Toulouse, c'est le théâtre de la Cité que nous décidons d'occuper pour nous organiser. Rapidement l'appel s'élargit bien au-delà des ré-ouverture des lieux culturels : la lutte contre la réforme de l'assurance chômage devient l'une de nos principales revendications avec le renforcement des droits des chômeur·euses et des

précaires, ainsi que ceux et celles des intermittent·es du spectacle et plus généralement les intermittent·es de l'emploi. En effet, nous dénonçons les choix politiques du gouvernement : face à l'engorgement des hôpitaux, conséquence d'une casse systématique du système public de santé, celui-ci a fait le choix de privilégier la production, les lieux de grandes consommations tandis qu'il maintient fermés les lieux de vie, de création et de sociabilité.

Après des actions coups de poings, des vendredis de la colère, des distributions de tracts, des lâchés de banderoles et des collages, l'appel national à mobilisation contre la réforme de l'assurance chômage du 23 avril a rassemblé des dizaines de milliers de personnes en France. Suite à l'AG nationale de la coordination nationale des lieux occupés des 25 et 26 avril, de nouvelles dates de mobilisation se profilent pour faire reculer le gouvernement : **Le 22 mai et d'autres sont à venir !**

Si l'Union SSyndicale Solidaires n'est pas présente sur tous les lieux d'occupation, depuis le début du mouvement elle s'implique et soutient cette lutte. **Occupons, Occupons, Occupons, Partout occupons ! Et mobilisons-nous bordel !** Face au capitalisme destructeur de la planète, construisons un autre projet de société, c'est le sens de notre syndicalisme de transformation sociale !



ALLEZ-VOUS GAGNER LA PRIME EXCEPTIONNELLE DE PÔLE EMPLOI ?

Photo Marc Palaut



Transformation de l'Assurance Chômage

« Ou comment le gouvernement fait payer aux chômeur·euses la réduction de la dette de l'Unedic ! »

Malgré la pandémie, le gouvernement s'entête en mettant en place à partir du 1^{er} juillet 2021 une réforme de l'assurance chômage hyper complexe détruisant la solidarité.

Après les 800 millions d'économies suite à la convention 2017, c'est 3,4 milliards d'euros d'économies qui vont être faites, dont 80% seront réalisés sur le dos des chômeur·euses. Alors qu'aujourd'hui il « suffit » de justifier d'une activité salariée de 4 mois au cours des 28 derniers mois (pour les moins de 53 ans), il faudra – si la réforme est maintenue en l'état – dès le 1^{er} juillet prochain avoir travaillé 6 mois sur les 24 derniers mois, soit 1 jour travaillé sur 4 au lieu de 1 sur 7 depuis 2009. Une récente étude d'impact de l'Unedic prévoit que 1,15 millions de personnes seront impactées dès la 1^{re} année ! Avec une baisse de 17% en moyenne ! (Rappelons que sur les 5,6 millions d'inscrits à Pôle emploi,

seuls 43% étaient indemnisés en 2017 (contre 54% en 2003).

La révision des règles de calcul des indemnités chômage. Au lieu d'être calculées à partir des jours travaillés sur 12 mois, elles le seront en prenant en compte aussi les périodes non travaillées sur 24 mois. Une durée d'indemnisation plus longue certes mais avec un montant plus faible : 662 euros au lieu de 885 pour 365 000 personnes ! Concrètement, ça signifie baisse du SJR pour les personnes ayant travaillé de façon discontinue ! Seule correction dite « favorable » : la prise en compte des périodes non travaillées ne pourra pas dépasser 75% du nombre de jours calendaires correspondant aux périodes travaillées prises en compte...

Les gouvernements successifs n'avaient cessé d'encourager les contrats courts car « mieux vaut un contrat court que rien du tout », le discours actuel consiste

à stigmatiser les chômeur·euses qui profiteraient du système en « optimisant » les règles de cumul activité-allocation... Les droits rechargeables – créés en 2014 – vont être de fait impactés. Ce principe permet à des chômeur·euses indemnisées, qui reprennent une activité durant leur période de chômage, de prolonger leurs droits lorsque ces derniers sont épuisés et ce, sous réserve qu'ils et elles justifient de 150 heures travaillées.

« Le seuil minimum de rechargement sera porté à 6 mois, au lieu d'un mois aujourd'hui » Autant dire que ces droits rechargeables ne le seront plus puisque la durée de travail revient à celle permettant d'ouvrir des droits.

Le retour de la dégressivité

Le choix est fait de réintroduire le principe de dégressivité pour les 10% de salarié·es les mieux payés (salaire de plus de 4500 euros brut mensuels). Ces dernier·es (hormis pour les plus de 57 ans) se verront appliquer une dégressivité de 30% au bout du 7^e mois de chômage. L'allocation perçue ne pourra cependant pas être inférieure à 2261 euros net par mois. Pour justifier cette

mesure, le Ministère du Travail s'appuie sur une série de chiffres : plus le revenu de remplacement est élevé, plus la période de chômage serait longue. Pour autant, ne dit pas que 76 % des allocataires touchant les indemnités maximales ont plus de 50 ans. Il oublie également que ce public dit « senior » rencontre des difficultés particulières à retrouver un emploi du fait de son âge. Quant au principe même de la dégressivité, rappelons qu'il avait été mis en œuvre entre 1992 et 1996 et qu'une étude de l'INSEE de 2001 avait conclu que sa mise en place avait « *ralenti le retour à l'emploi* ». De même, un récent travail de l'OFCE fin 2017 a souligné que cette mesure était tout sauf efficace. Mais le gouvernement s'entête. La course aux économies là encore. C'est un premier pas : nul doute que la dégressivité imposée à ce public a priori privilégié sera ensuite généralisée à l'ensemble des chômeurs.

Pourtant cette réforme n'était pas nécessaire puisque le régime d'assurance-chômage revenait à l'équilibre et même excédentaire en 2021... Mais ça c'était avant le covid et le poids de la dette causée par le financement du chômage partiel, à tel point que la Cour des comptes exige de nouvelles mesures d'économies. Une réforme purement idéologique dont le seul but est de diviser les salarié·es entre eux en pointant les chômeur·euses « *généreusement* » indemnisées et qui du coup ne chercheraient pas de travail. Le calcul sera basé sur un mode mensuel : les contrats courts, les personnes à temps partiels seront plus impactées. De plus dégressivité pour les salaires supérieur à 4500€/mois

Contre la précarité, construire la solidarité sociale et la réappropriation collective :

Face à la précarité et au chômage, différentes initiatives à la base, de solidarité de classe et d'organisation autogérée, se sont mises en place. C'est le cas par exemple des Brigades de Solidarité Populaire, en particulier pendant le premier confinement. C'est le cas de l'ex-Mac Donald occupé à Saint-Barthélémy à Marseille. C'est le cas de tous les lieux occupés pour loger des sans-abris, des migrant·es, des mal-logé·es. C'est le cas dans les foyers de travailleur·euses en lutte. Mais c'est aussi le cas lorsque se

mettent en place des formes de production collectives réellement autogérées, en rupture avec la logique capitaliste, afin de créer à la fois des emplois de qualité payés correctement, de produire des biens ou des services utiles socialement et de maintenir une activité économique locale importante. Il est possible de sauvegarder ou de créer des emplois avec des coopératives alternatives et démocratiques, comme le montre dernièrement la Coop des Masques dans les Côtes-D'Armor ou les expériences de coopératives d'activité. Des syndicats participent ou soutiennent ces initiatives et peuvent être des acteurs sociaux importants pour créer des alternatives à la précarité. Ainsi, plusieurs initiatives ont été prises pour permettre d'approvisionner les populations les plus précaires. À Rouen, nombre de militantes sont actrices et actrices de maraudes sociales, d'autres ont collecté des produits d'entretien ou alimentaires pour venir en aide. Mais ces actions concrètes doivent être associées à la construction d'un véritable rapport de force contre le capitalisme de la part des travailleur·euses, étudiant·es, retraité·es afin de transformer complètement la société pour que celle-ci assure de manière démocratique, collective et égalitaire les besoins de tout le monde et que les richesses produites servent à supprimer la précarité, la pauvreté, le chômage, le mal-logement, l'insécurité alimentaire...

REVENDEICATIONS :

La précarité n'est ni une fatalité, ni le résultat du hasard. Elle est une logique sociale mis en place par le système capitaliste afin de renforcer sa domination, d'affaiblir les travailleur·euses et d'augmenter encore plus les profits. Mais cette société de la misère promise, de l'insécurité sociale permanente, de l'absence de droit, du mépris et de l'invisibilité, nous la combattons et les quelques victoires gagnées ici ou là montrent qu'il est possible d'inverser les choses et de construire un monde d'après où le partage des richesses soit bien plus égalitaire, où les discriminations sont enfin supprimées, où les besoins sociaux individuels et collectifs peuvent être satisfaits de manière démocratique, où l'émancipation sociale concorde avec le respect de la planète et du vivant. Nous avons des exigences reprises dans notre plateforme de revendications :

- **L'abandon de la réforme de l'assurance chômage!**
- **L'indemnisation de 100 % des chômeur·euses avec des allocations au minimum au SMIC, dès 18 ans,**
- **La prolongation de l'année blanche sur les droits au chômage pour les intermittent·es du spectacle et son élargissement aux intermittent·es de l'emploi laissé·es pour compte** (comme les extras de l'hôtellerie-restauration-événementiel, intérimaires, saisonniers...), puis le rétablissement pour ceux·celles-ci des dispositions de l'annexe 4 de l'assurance chômage,
- **L'ouverture immédiate des droits pour les cotisant·es aux annexes 8 et 10,** peu importe le nombre d'heures cotisées,
- **L'extension du RSA aux jeunes de 18-25 ans,** seule catégorie de la population à ne pas en bénéficier et la création d'un salaire étudiant,
- **La suppression du décret de contrôle des chômeur·euses de décembre 2018** et la défense d'un vrai service public de l'emploi, avec des moyens et du personnel,
- **L'arrêt des CDD abusifs et leur transformation en CDI,** qui doit être la norme d'embauche habituelle en tenant compte des particularités professionnelles (emplois discontinus).
- **Un véritable statut du salarié·e incluant de nouveaux droits à l'assurance chômage** garantissant la continuité du salaire entre deux emplois sans perte de qualification.
- **Une extension de la sécurité sociale,** sa gestion par et pour les travailleurs·ses et l'exclusion du patronat de ses instances de décision, ainsi que l'arrêt des exonérations et des suppressions de cotisations sociales.
- **Un vrai plan de lutte contre le chômage** qui passe par l'interdiction des aides publiques et des licenciements dans les entreprises qui font des profits, la création massive de postes de titulaires dans les services publics, avec un vrai plan de titularisation sans condition des précaires, la création d'emplois réellement stables dans les secteurs utiles socialement et écologiquement.
- **De même, nous revendiquons un accès aux minimas sociaux** avec une individualisation des droits, lesquels doivent être indépendants de la situation familiale

AUJOURD'HUI

Avoir travaillé 4 mois les 28 mois précédents

Recharge des droits après au moins 1 mois de travail

Le calcul de l'indemnité est basé sur un salaire journalier de référence

APRÈS LA RÉFORME

Avoir travaillé 6 mois les 24 mois précédents

Recharge des droits après au moins 6 mois de travail

Le calcul sera basé sur un mode mensuel : les contrats courts, les personnes à temps partiels seront plus impactées.

De plus dégressivité pour les salaires supérieur à 4500€/mois



Pour les femmes, la précarité, c'est toujours plus !

- A travail égal, des salaires inférieurs de 28,5 % à ceux des hommes*
- Des retraites inférieures (780 € en moyenne) de plus de la moitié de celles des hommes
- 60 % des personnes en CDD et 70 % des vacataires sont des femmes,
- 83 % des temps partiel sont occupés par des femmes.
- 1/3 des femmes sont en contrats à temps partiel (7 % des hommes),
- 34,5 % des familles monoparentales sont pauvres. Dans 85 % des cas ce sont des femmes seules qui élèvent leur(s) enfant(s)
- Le montant mensuel moyen net de l'Allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) était en septembre 2017 de 910 €, dont 805 € pour les femmes et 1 030 € pour les hommes – soit 25 % de moins pour les femmes.**
- La flexibilité accrue dans des secteurs où les femmes sont majoritaires : grande distribution, nettoyage, aides à domicile...

Ainsi 70 % des personnes précaires sont des femmes.

Quand la précarité avance, la dépendance au conjoint ou à la conjointe s'accroît, l'autonomie recule, d'autant que de nombreux droits sont calculés sur les revenus du foyer et non individuellement : CMU, ASS, APL, RSA, AAH

C'est notamment pour cela que Solidaires revendique des droits sociaux individuels : un salaire égal pour un travail égal, la suppression des contrats à temps partiels imposés, etc

*chiffre INSEE de l'étude « Écarts de rémunération femmes-hommes : surtout l'effet du temps de travail et de l'emploi occupé » juin 2020

** atelier précarité de la CNCL d'Attac du 13 juin 2020 france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-24-ete-2020/dossier-la-transformation-du-systeme-productif/article/precarite-d-emploi-des-femmes-et-propositions-en-vue-d-y-remedier

egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/03/Egalite_Femmes_Hommes_T2_bd.pdf

BREF HISTORIQUE

Le préambule de la constitution de la IV^e République de 1946 reconnaît le droit de tous·tes « notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, [...] se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence ».

1945: Création de la Sécurité sociale. La Sécurité couvre les risques liés à la maladie, la vieillesse et la famille ainsi que la caisse des AT/MP (accident de travail, maladie professionnelle). Elle était censée regrouper solidairement tous les risques, mais le chômage est laissé de côté.

1958: Création de l'UNEDIC pour répondre à l'augmentation du chômage (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) : L'UNEDIC n'est pas intégrée dans la Sécurité sociale par la volonté de diviser les risques et fragiliser les caisses en empêchant

la compensation entre excédentaires et déficitaires. C'est l'introduction de la gestion paritaire.

Et pour la suite c'est ici : solidaires.org/Un-bref-historique-de-la-protection-sociale-et-du-chomage

Quelques chiffres pour comprendre les enjeux.

La Sécurité sociale : maladie, vieillesse, famille, AT/MP plus les régimes complémentaires santé et retraite représentent plus de 500 milliards d'euros.

L'ensemble de la protection sociale, Sécurité + RSA, AAH + UNEDIC près de 800 milliards d'euros.

Le budget de l'état se situe autour de 350 milliards d'euros.

Cela permet de comprendre en quoi une protection sociale qui serait gérée par les salariées serait un véritable contre-pouvoir à l'état et créerait un rapport de force favorable.

CONTRE

L'EXTRÊME DROITE

RENFORÇONS

LES LUTTES

SOCIALES !

Union
syndicale
Solidaires

ANTIFASCISTE

La maraude des frontières



L'Union syndicale Solidaires 05 et la Confédération Paysanne ont organisé une maraude syndicale au col du Montgenèvre (Hautes-Alpes) le samedi 20 mars 2021. Depuis 2015, les cols du Briançonnais sont des lieux de passage sur les routes migratoires. Tous les jours, des hommes, des femmes, des enfants traversent la frontière pour rejoindre la France, avant de continuer leur route pour la plupart, dans l'espoir d'avoir ailleurs une vie meilleure. Les maraudes s'inscrivent dans une démarche solidaire, humble, une volonté d'être présent-es dans la montagne du côté français pour porter secours afin d'éviter que la liste de 5 mort-es et plusieurs amputé-es ne s'allonge, une volonté aussi de sensibiliser et de dénoncer ce qui se passe sur cette frontière.



C'est la deuxième maraude syndicale que nous co-organisons et encore une fois une réussite avec la mobilisation de militant-es de toute la France, venu-es dans ce décor de vacances et qui prennent la mesure de la pression policière, des dangers de la montagne. Cette maraude symbolique s'est faite dans le contexte actuel de militarisation de la frontière, de répression accrue des maraudeur-euses et de précarité accentuée par la crise sanitaire. Les migrations internationales sont les conséquences d'un modèle économique dévastateur et, en tant que syndicats de transformation sociale, nous luttons pour l'accès à une vie digne et pour une juste répartition des richesses par un système économique et agricole équitable et durable partout dans le monde.

Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes

Un collectif de luttes

Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes (VISA) est une association composée de plus de 100 de structures syndicales : la FSU et plusieurs de ses syndicats, l'Union syndicale Solidaires et plusieurs de ses syndicats, des fédérations et des syndicats de la CGT, de la CFDT, de la CNT-SO, de la CNT, de la Confédération Paysanne et le Syndicat de la Magistrature. Depuis 1996, VISA recense, analyse et dénonce les incursions de l'extrême

situation sociale et économique désastreuse avec un pouvoir politique qui ne fait que lui donner du grain à moudre par ses lois réactionnaires et répressives. Il faut être conscient des risques de l'arrivée du RN au pouvoir : inscription de la préférence nationale dans la Constitution ; répression massive contre les migrant-es, contre les mouvements sociaux ; retour en arrière des droits des femmes et LGBTI ; mise à mort programmée des syndicats par la mise en place du corporatisme ; renforcement et multiplication de groupes fascistes violents ; un pouvoir ultra centralisé et autoritaire inédit. L'extrême-droite est l'ennemi mortel des travailleurs-euses !

PAS DE QUARTIER POUR LES FACHOS

Au travail, dans la rue, partout!



droite et plus particulièrement du FN/RN, sur le terrain social. VISA se veut un outil unitaire d'information, de formation, de réflexion et d'action pour toutes les forces syndicales qui souhaitent lutter collectivement contre l'implantation et l'audience de l'extrême droite dans le monde du travail.

Comment avance l'extrême-droite aujourd'hui dans le monde du travail?

L'extrême-droite, et particulièrement le RN, avancent masqués dans le monde du travail. L'arrivée de Marine le Pen à la tête du FN/RN a marqué une stratégie opportuniste de dédramatisation et de séduction du monde du travail dans un seul but : la conquête du pouvoir. Cette stratégie classique des fascistes s'appuie également sur le désespoir suscité par une

Comment fait-on pour soutenir ou participer à VISA ?

Depuis quelques années l'activité de VISA se décline par la création d'antennes locales dans plusieurs départements : VISA 13, VISA 83, VISA 34, VISA 29 et tout récemment VISA 66. D'autres VISA locaux sont en cours de création. C'est la meilleure réponse que nous pouvons faire face à l'extrême droite et à sa montée : **l'unité du monde du travail, des syndicats qui s'associent de façon durable et partout sur le territoire.** Les syndicalistes ont une responsabilité majeure dans la lutte contre le fascisme !





Photo C. Voisin

Solidaires Etudiant-e-s en lutte

Pourquoi faire partie d'une union inter-professionnelle pour un syndicat étudiant ?

Pour trois raisons principales. D'une part, nous sommes des travailleurs et travailleuses en formation, lutter dans le cadre d'une union interprofessionnelle, c'est lutter pour nos futures conditions de travail. D'autre part, c'est la solidarité de toutes les franges de la société qui nous permet de gagner de nouveaux droits, et de défendre ceux mis en danger par les mesures gouvernementales anti-sociales. Et finalement, **c'est parce qu'une Union est un formidable outil de construction du discours et des solidarités.** Pour nous, les différentes structures composant notre Union se nourrissent entre elles, à travers leurs analyses, matériel, espaces partagés.

C'est quoi les conséquences de la crise actuelle pour les étudiant-es ?

Déjà, ce qui doit être clair c'est que cette crise n'a pas créé la précarité étudiante. Ce sont les lois promulguées par les gouvernements qui ont détruit le droit du travail, les droits des étudiant-es, et l'enseignement supérieur et la recherche. La crise sanitaire et sociale ne vient que mettre en exergue et accentuer une situation précaire. Très concrètement, deux enjeux. Une précarité économique très violente, nous sommes nombreux-ses à avoir perdu notre travail, à avoir du mal à nous nourrir correctement et à payer notre loyer. **Une précarité d'avenir :** non seulement, trouver du sens dans nos études, et donc les réussir, quand nous n'expérimentons la vie étudiante qu'à travers un écran est franchement compliqué, mais notre avenir sur le marché du travail est gravement remis en question, vu le chômage de masse qui se profile.

Du coup vous portez quoi comme revendications principales pour l'immédiat et pour le moyen terme ?

Là, tout de suite, il faut un investissement massif dans l'enseignement supérieur. Il faut rénover et construire des universités et des logements CROUS... Pour accueillir les néo-arrivant-es, nombre qui ne cesse d'augmenter, pour permettre l'accueil des redoublant-es, et pour loger un maximum d'étudiant-es et qu'ils-elles ne soient pas condamnés à payer des logements privés hors de prix. Par ailleurs, il faut une augmentation des bourses, en qualité et en quantité : plus de personnes éligibles et plus d'argent. Il faut titulariser les précaires qui nous font cours, et engager plus d'enseignant-es. La crise sanitaire n'apporte que des problèmes qui n'auraient simplement pas existé si notre gouvernement n'avait pas méthodiquement détruit tous les services publics, et donc l'enseignement et la sécurité sociale. Et... Pour le long terme, même si vous nous ne le demandez pas, une université autogérée par les étudiant-es et les travailleuses et travailleurs qui font vivre nos facs !

Si des étudiant-es veulent créer un syndicat Solidaires étudiant-e-s, ils-elles font comment ?

Tu commences par trouver des camarades sur ton lieu d'études pour t'organiser avec elles et eux, **tu nous contactes, nous on te file un coup de main, on te donne accès à du matériel et à des outils d'analyse.** Puis, les syndicats de la fédération votent en rencontre si vous êtes fédéralisés ! Rien de plus simple (plus simple que des inscriptions pédagogiques par exemple...).

solidaires-etudiant-e-s.org/site
contact@solidaires-etudiant-e-s.org

f: @solidairesetudiantees
 t: @SolidairesEtu
 i: @Solidairesetu

297 adhérent-es (avril 2021)
 35 syndicats partout en France

L'avenir au présent !



Tardif/Nourim « Le cri du peuple » Ed. Casterman

1871-2021 Elle est vivante !

Le 29 mai 2021, une grande journée populaire pour célébrer la Commune de Paris 1871... Plus que jamais, la Commune reste une source d'inspiration et de confiance pour toutes celles et tous ceux qui se réclament, encore et toujours, des valeurs de la République démocratique et sociale, une République émancipatrice et universelle. Face à la haine intacte des versaillais d'aujourd'hui, manifestons la solidarité joyeuse que stimule son héritage. vimeo.com/535956437



4^e rencontre du Réseau syndical international

Après plusieurs reports liés à la situation sanitaire mondiale, cette rencontre devrait se tenir, à Dijon (21), du 23 au 26 septembre 2021. Les modalités d'inscription seront envoyées le 5 juillet 2021. En attendant que les rencontres aient lieu plusieurs visioconférences sont programmées :

- Répression 8 mai • Anticolonialisme 22 mai • Droits des migrant-es, migrations 12 juin • Autogestion, contrôle ouvrier 26 juin pour s'inscrire envoyer un mail à : rsisl2021@solidaires.org



L'INVASION ZAPATISTE COMMENCE !

Cela avait été annoncé il y a six mois ; maintenant, nous y sommes. Le voyage zapatiste vers l'Europe a commencé. La « conquête inversée » a bel et bien débuté. **Retrouvez tout sur Solidaires.org**



Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités

Après l'annulation de l'édition 2020 du fait de la crise sanitaire, l'engouement reste intact. Plus de 500 organisations préparer avec enthousiasme l'événement qui se tiendra du 18 au 22 août 2021 à Nantes. Ce sera l'occasion de débattre, échanger, rencontrer des militant-es engagés dans des luttes et plus que jamais déterminé-es. Les inscriptions seront ouvertes fin mai. Le site : ue2021.org

Congrès Solidaires à Saint-Jean-De-Monts

Le prochain congrès national de l'Union syndicale Solidaires se déroulera du 27 septembre au 1^{er} octobre 2021 à Saint-Jean-De-Monts. Il s'agira du 8^e congrès de notre jeune union syndicale antiraciste, féministe, écologiste, internationaliste, anticapitaliste, antifasciste, lgbtqi+ et unitaire.



Pour Clément !

Il y a 8 ans, notre camarade Clément Méric, militant antifasciste et syndical à Solidaires, était assassiné par des militants néonazis, en plein Paris. En mai prochain, se tiendra le procès en appel de ses meurtriers, condamnés en première instance. Par-delà la question judiciaire, il est impératif de se mobiliser et de replacer le meurtre de Clément sur le plan politique : ce n'est pas un accident ou une rixe, mais bien la montée en puissance de l'extrême droite et de ses violences dans le monde.



Toutes aux frontières !

Le 5 juin à Nice, il y aura une action féministe transnationale pour une Europe sans muraille. Les féministes venues de tous les coins de l'Europe défilent près des frontières italiennes, pour refuser les politiques de criminalisation des migrations qui tuent, qui torturent les populations non-européennes et qui pèsent particulièrement sur les femmes, notamment sur les lesbiennes et les personnes trans. Cette action veut rendre visible ce qui ne l'est pas. Elle est ouverte à tout le monde.



Sois handicapée et FERME LÀ!

Alors que les minimas sociaux sont d'un niveau très en deçà du seuil de pauvreté fixé à 1063 € par personne et par mois, le gouvernement a revalorisé au 1^{er} avril l'Allocation aux Adultes Handicapé.e... de 90 centimes! Passant de 902,70 à 903,60 € par mois, il faudra à l'AAH plus d'un siècle pour rattraper le seuil de pauvreté. Sans compter que l'AAH n'est toujours pas « déconjugalisée » et que donc dès que le ou la partenaire de l'allocataire franchit un certain seuil de revenu, celui-celle-ci perd son droit à l'AAH. 3 pétitions en cours et à signer :

- petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-353?locale=fr
- petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-358
- petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-352

AESH

Accompagnant des élèves en situation de handicap

90% des AESH sont des femmes, métier féminisé métier dévalorisé « Auxiliaire, assistante, aide... rien que par le nom on est ramené à quelque chose d'inférieur, on est juste quelqu'un à côté qui aide. C'est très genré comme mission, le fait d'être là dans l'empathie, pour donner de la confiance... c'est très genré! »

« Ce sont des qualités dites <féminines> finalement être une femme AESH ça nécessite des qualités dites instinctives, c'est notre <instinct maternel>. On apprend sur le tas quand on est AESH. On n'est pas formé »

« Les attaques contre notre travail (comme la mise en place des PIAL) ca génère une perte de sens totale de notre travail »

Pour l'avenir « Mais on reste optimiste! À un moment ils vont être obligés de faire quelque chose, déjà pour commencer sur la question des salaires. Là, ils créent quelque chose d'explosif. Il y a une vraie colère qui s'installe! Les collègues sont bien plus mobilisés! Les gens ne se posent même plus la question de faire grève. Ils font grève. La situation est trop explosive, a été trop détériorée pendant un moment! »

« Tout est tellement en train de s'écrouler dans les services publics qu'à un moment il va falloir y aller et tous ensemble! »

L'animation EN LUTTE pour la reconnaissance de ses compétences, constitutives d'un véritable métier

« Tu vas faire quoi comme métier plus tard? » Dans l'inconscient collectif l'animation est un job étudiant, mais l'animation n'est pas exclusivement réservée aux jeunes mais concerne également l'implication, l'engagement d'hommes et de femmes (principalement de femmes d'ailleurs) de tous âges, tous horizons. Aujourd'hui la plupart des animateurs-trices périscolaires vivent dans une précarité extrême :

Soigner ENCORE

Belgique, Canada, Espagne, Italie, France, Grèce, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, etc. Nous faisons le même constat. Depuis des années les politiques de santé dans nos différents pays sont fondées sur la rentabilité et non sur les besoins de santé de la population. Nous, personnels de santé et usager-ères, alertons sur le danger majeur pour les citoyen-nes de la pénurie de lits, de matériels et de personnels. Cette situation conduit à une dégradation des conditions de travail et de la qualité et sécurité des soins.

La crise sanitaire a montré l'importance et l'urgence de changer de modèle et de disposer d'un système de santé fort et solidaire.

Si la santé a un coût, elle n'a surtout pas de prix.

commander sur le e-commerce ce qu'elle ne peut plus acheter en magasin. Soutenus par SUD PTT et la CGT Fapt, les factrices et facteurs auront usé de tous les moyens nécessaires : grèves reconductibles, blocages de plateformes du courrier et du colis, assemblées générales et une cohésion sans failles! Un piquet de grève c'est aussi un lieu d'émancipation, de réflexion et de camaraderie. Ces 5 jours se sont avérés fondateurs pour les collectifs de travail. La conscience de classe exploitée face au rouleau compresseur capitaliste a rejailli dans les esprits.

Au final, les horaires sont en partie préservés et un certain nombre de tournées sauvegardées. Ça n'est pas le Grand Soir, mais le crépuscule lèche les cœurs militants, en attendant une riposte nationale d'ampleur à La Poste prévue pour la fin mai, pour contrer les ambitions néolibérales du Groupe à capitaux publics mais à logique privatisée!

Des emplois pérennes en nombre et des hausses de salaires sont indispensables pour les postier-ères, pour maintenir un service public débarrassé des dogmes de la rentabilité, à l'heure où le monde bascule dans le règne de la livraison à outrance, entre « pick up et click n'collect ». Grévons, car on vaut mieux que leurs profits!

NON à la criminalisation des aides sociales!

Des « délinquants » et leurs familles pourront désormais être privés de certaines aides sociales versées par la ville de Caudry (Nord). A Nice, c'est la perte de son logement HLM pendant 5 ans et la mise à la rue qui est en jeu pour les délinquants. Et donc leurs proches. En conditionnant l'obtention d'aides au comportement délinquant d'un-e de leurs proches, les pouvoirs publics font payer aux classes populaires leur incurie en matière de lutte contre la pauvreté. Stop à l'épidémie anti sociale!



BRÈVES DE COMBAT

- Contrat maximum de 27h en CDI obligant à trouver une structure pendant les vacances en CEE (rémunéré entre 25 et 50€ les 24h)
- Salaire de 600 euros net/mois.
- Journée de travail avec 3 temps d'accueil distincts (7h30-8h30 / 11h30-14h / 16h-18h30) obligatoire ou à faire de 6 fois par jour le trajet domicile/travail ou à rester sur place à l'école pour travailler bénévolement.

La pandémie a mis un focus sur des choses qui existaient déjà, mais avec le ras le bol social, un collectif « animation en lutte » s'est constitué au niveau national pour revendiquer qu'une filière « métiers du lien enfance-jeunesse » soit créée avec un référentiel métier officiel et une grille de classification en cohérence avec les qualifications et l'expérience.

Une pétition est en ligne, n'hésitez pas à la signer: chng.it/LWZXRMPjfk On ne joue plus, on lutte!

Nous appelons les organisations de professionnels et d'usager-ères de la santé à se mobiliser le plus largement possible en Europe et au-delà pour une journée d'actions délocalisées le samedi 29 mai 2021! youtu.be/goUwSzo_7cY

70 Facteurs-ices EN GRÈVE

Nantes Eraudière, Mouzillon, Bouaye, Bouguenais, Ste-Pazanne et Vertou : ces centres courriers colis se sont unis pour une grève reconductible qui aura duré 5 jours. Tournées de facteurs menacées, décalage forcé des horaires de distribution, pour s'aligner sur le modèle de livraison imposé par le marché Amazon; et il faudrait « s'adapter » à la dématérialisation du courrier en acceptant des suppressions d'emploi, alors que le trafic des colis double voire triple depuis la pandémie, qui voit la population

Retour sur...

Élections TPE/TPA : un fiasco prévisible

Le 16 avril, le ministère du travail a proclamé les résultats des élections dans les très petites entreprises et associations, et des salarié-es des particuliers employeurs. L'élément marquant de ce scrutin est le très faible taux de participation : 5,5% seulement des 4,9 millions de salarié-es concerné-es ont voté (contre 7,5% en 2016). Cela n'est pas une surprise! Les pouvoirs publics ont refusé de mettre en place les moyens d'une véritable campagne permettant aux organisations syndicales de présenter leurs

programmes et les enjeux de ce scrutin, privilégiant une campagne virtuelle sur les réseaux sociaux... En réalisant 4,27% des suffrages (10973 voix), contre 3,49% en 2016 (11324 voix), Solidaires garde quasiment le même nombre de voix dans ces circonstances difficiles et progresse en pourcentage. Au-delà de ce scrutin, c'est bien la question de l'organisation de ces salarié-es et la défense de leurs droits au quotidien qui doit être une priorité du syndicalisme.



Photos : Corinne Janeau

Le 8 mars

Ce fut humble mais ça n'avait pas eu lieu depuis plusieurs années donc c'est un début. Avec quelques associations locales, une marche bruyante sur le thème « masquées mais pas baillonnées » a eu lieu à Cayenne avec environ 200 personnes.

A Nîmes, un appel unitaire (associations, partis politiques, syndicats et collectif « Féministes! ») à la grève féministe a été lancé. Plus de 200 personnes, beaucoup de militant-ès, mais aussi de nombreux-ses jeunes, ont participé



à un pique-nique festif et revendicatif devant la Maison Carrée puis ont manifesté dans le centre-ville jusqu'au palais de justice : un cortège dynamique qui scandait, entre autres :

« Nous sommes fortes, nous sommes fières, et féministes, et radicales et en colère! » et qui était rythmé par les chorégraphies et les chants des Rosies nîmoises.

A Toulouse, plus de 9 000 personnes ont manifesté dans les rues le 8 mars de 14h à 18h, avant de faire d'entourer ensemble « L'attaque des Louves » Place Saint Cyprien. youtube.com/watch?v=LJSL-vtSQoI

Déclaration

LE TEMPS DES LUTTES

La crise pandémique n'aura fait qu'accroître les caractéristiques du monde d'avant le premier confinement. Malgré le « quoi qu'il en coûte » de Macron, le capitalisme dont il est le premier serviteur n'a aucun état d'âme et profite du moindre espace pour accaparer, exploiter et générer des profits immédiatement captés par celles et ceux qui ont déjà tout. 62 milliards en plus pour Bernard Arnault en 2020, 21 pour Françoise Bettencourt... *Le capitalisme et son cortège d'injustices ne se sont jamais aussi bien portés. Pendant ce temps-là, le service public de santé est dans un état toujours plus lamentable. Les plans sociaux pleuvent alors que les chômeur·euses sont de moins en moins indemnisé·es. La précarité galope et empêche de vivre dignement, les pauvres -soit le sixième de la population française en 2020- tentent juste de survivre et ce sont une fois de plus les femmes et les migrant·es qui sont en première ligne. Tout cela dans un environnement et le climat toujours plus dégradés et la contestation sociale toujours plus surveillée et réprimée.*

Malgré ce tableau désespérant dont espère profiter dans un an notre pire ennemi, l'extrême droite, il existe une alternative. Elle est collective, elle est solidaire. Elle consiste à se rassembler, débattre et concevoir ensemble les revendications et les moyens de les défendre et les imposer. Il s'agit de créer le rapport de force dans les lieux de travail et dans la rue pour enfin gagner. Au cours des prochains mois, de nombreuses luttes sont et seront engagées : pour nos droits sociaux et démocratiques, contre la réforme de l'assurance chômage, contre la précarité, contre les licenciements, pour une reconversion écologique... Ces mouvements existent mais ne sont pas encore suffisamment massifs alors que tout est connecté, emploi, chômage, protection sociale, environnement, services publics, démocratie. C'est ce qu'exprime notamment le plan de sortie de crise élaboré par le collectif Plus Jamais Ca. À nous maintenant de nous en saisir et de prendre le temps de convaincre, que ces connexions fassent sens collectivement.

Ce nouveau journal au format revu doit permettre d'y contribuer. Pour qu'à la fin de l'été, l'automne soit celui de nos victoires sociales : celles du renversement de la table.

Union
syndicale
Solidaires

